

**COMPTE RENDU REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DE COURMANGOUX - VENDREDI 5
NOVEMBRE 2010 A 20H**

Convocation et Affichage : 29 octobre 2010

Présents : Mireille MORNAY – Jean-Claude GAILLARD – Hervé TOURNIER.- Michel GAILLARD – Sébastien CHORRIER COLLET – Serge BENARD - Gérard GURET – Matthieu NEYRET – Patricia GIROUD – Michel TOURNIER.

Présidente : Mireille MORNAY – Secrétaire de séance : Matthieu NEYRET

Selon l'ordre du jour suivant :

1. Intervention des enfants du Bourg de Courmangoux pour une demande d'amélioration du parking supérieur de la mairie en terrain de jeux

Suite à un courrier reçu en mairie, Mme le Maire leur a proposé de venir exposer leur requête en conseil municipal. Leur demande est entendue en début de séance : Grillage tout autour du terrain stabilisé, une 2^{ème} cage de hand, un filet sur la cage actuelle, des filets pour les panneaux de basket, un range-vélos, un toboggan pour les petits, enlever les pierres à l'entrée du parking.

Des devis avaient été demandés et sont proposés au conseil en fin de séance. Ils seront revus suite aux remarques de chacun. Le conseil municipal donne son accord pour en effectuer la mise en place rapidement.

2. Approbation du compte rendu de conseil du 17 septembre 2010

M. GURET demande de nouvelles explications sur les travaux de la Pie Fabert. Compte-rendu approuvé.

3. Cérémonie du 11 novembre 2010 :

M. Verne étant hospitalisé jusqu'au 17 novembre, le diplôme d'ancien combattant lui sera remis à son domicile en présence d'une délégation des Anciens Combattants.

4. Point sur les dossiers accessibilité bâtiment et voirie

M. Benjamin Mazoyer de Diag access a fait le diagnostic bâtiment et voirie semaine 43. Il nous le présentera mi-décembre avec une facturation en 2011 car celui-ci est en micro entreprise et a dépassé son chiffre d'affaire autorisé pour l'année. Un courrier d'avancement des travaux a été envoyé à la DDT.

5. Information travaux d'entretien bâtiments communaux :

Salle des fêtes :

L'électricien est venu faire les changements demandés lors du dernier contrôle sécurité.

- Modification du bloc de sécurité d'éclairage de la chaufferie
- L'éclairage fond de scène a été refait.
- Cuisine : mise en place d'une coupure rapide non accessible au public
- A séparé sous 2 dispositifs différentiels distincts, l'éclairage de la salle
- Cuisine et salle : a mis en place une coupure force de la cuisine sans couper la hotte

Les protections des conduites de gaz ont été faites par Matthieu Neyret.

A Faire : des améliorations sur la cuisinière qui, même si elle est ancienne, n'a pas beaucoup d'heures de service - Vérifier le frigo qui coule – Prévoir d'en acheter un petit pour mettre au bar - Le conduit cuisinière salle des fêtes va être changé par les employés municipaux sans contrat d'entretien pour l'instant – Finir les peintures sur les murs de la salle des fêtes.

Salle Piquet :

- La chasse d'eau a été changée
- groupe sécurité sur le chauffe-eau changé
- **A faire** : changer le frigo – Repeindre la porte d'entrée –

Chevignat :

- Refaire lasure le WC du plan d'eau et l'abri bus
- Relancer CEGELEC pour le poteau accidenté à l'entrée du lotissement Les Bornets. Leur faire vérifier les lampes grillées

Eglise :

- Equilibrage des phases pour abaissement du contrat EDF par l'électricien
- La Sté SAVELYS qui faisait l'entretien du chauffage demande une nacelle. Nous avons donc consulté la CMC CHANEL.
- **A faire** : Peinture de la porte latérale de l'église

Mairie :

- Les luminaires de la mairie ont été changés en basse tension dans le cadre de la réduction d'énergie avec le SIEA ainsi que la lampe du hall et tous les blocs d'éclairage
- La réfection de la salle des associations s'est faite après le dégât du fuel avec la création d'une dalle béton définitive. Le reste a été fait provisoirement à moindre frais, dans l'attente de la mise en place du projet d'accessibilité de la mairie au rez-de-chaussée.

6. Validation de l'état zéro établi par le SCOT au 1^{er} janvier 2008 (état joint à la convocation)

Mme le Maire indique que la commune appartient au Syndicat Mixte Bourg Bresse Revermont, en charge de la gestion du schéma de Cohérence Territoriale (SCOT).

Elle rappelle que le SCOT a été approuvé en Comité Syndicat à l'unanimité, le 14 décembre 2007, et est devenu exécutoire le 25 mars 2008.

Dans le Document d'Orientations Générales du SCOT il est précisé que « le tissu urbain de chaque commune sera cartographié dans son état au 1^{er} janvier 2008 par le Syndicat mixte en accord avec la commune, et chaque pôle sera classé selon la typologie suivante : pôles principaux, hameaux, autres ensembles d'habitations ».

Cet état de l'urbanisation délimite le tissu urbain avec ses dents creuses, permettant ainsi de définir où sont susceptibles de se situer les surfaces d'urbanisation futures en extension du tissu urbain, et de définir les densités à respecter selon les espaces concernés.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, recueille 1 abstention et 9 approbations. L'état zéro est donc validé.

7. Projet du Grand Brûle déplacé

La DDT n'ayant pas accepté le projet en bordure de la RD 52, la commission du projet composée du Groupe d'animation, des Anciens Combattants de la commune, de l'ONAC, et des maires ou représentants des 5 communes concernées (Poisoux, Verjon, Courmangoux, Pressiat et Cuisiat) ont envisagé de le déplacer sur le terrain communal parcelle ZE 30 en Soustignat, le long du sentier pédestre ouvert par le Groupe d'animation. Sans subvention spécifique, le projet sera sous l'égide du Groupe d'animation avec ses propres fonds et la participation en main d'œuvre des employés communaux des 5 communes. L'artiste s'étant retiré du nouveau projet, une nouvelle maquette élaborée par le groupe d'animation et les Anciens Combattants est en cours, pour une réalisation beaucoup plus sobre et moins onéreuse.

8. Entretien avec M. BOUVARD

Cet entretien évoqué à la dernière réunion a eu lieu le 2 novembre à 18h en présence de Mme le Maire, M. GURET et des 2 adjoints. M. BOUVARD souhaite vendre sa parcelle à la commune au prix où un terrain lui a été vendu dans les années précédentes à 7.62€ le m² ou toujours l'échanger avec un terrain sur Plain Champ.

Aucune transaction n'a été trouvée concernant un achat par la commune des parcelles adjacentes à celle de M. BOUVARD dans les CR de conseil et chez le notaire (la copie de l'acte fourni par M. GURET concernant d'autres parcelles pour le même propriétaire). Pas de trace non plus d'une éventuelle création de chemin derrière l'ancien bâtiment de la carrière pour accéder à son terrain. Le conseil municipal ne suit pas la demande de M. BOUVARD et reste sur sa position de faire déplacer la barrière de l'exploitation pour 'il puisse accéder à sa parcelle 304.

9. Chemin des Auges

M. MERCIER souhaite le ré-empierrement du chemin dans le même cadre de ré-empierrement du chemin de la Pie Fabert. Ce chemin étant privé, le projet serait porté par les propriétaires riverains. Le conseil municipal prend acte de l'information.

10. Vidange du Plan d'eau de Chevignat

Une herbe (la cornifle) a envahi l'étang depuis 2 ans, rendant la pêche impossible. Suite à deux réunions avec l'association de pêche, des devis ont été demandé pour la création d'un Thou. L'opération est estimée à 5100 € TTC avec une participation financière de l'association de 3000€. Cette solution devient ainsi définitive pour la vidange de l'étang à tout instant. L'association se met en veille pour un an côté vente de carte de pêche, mais organise tout de même son repas champêtre en juin 2011.

Le conseil municipal donne son accord pour la réalisation de cette opération dans les meilleurs délais et dit que le financement de cette opération se fera par le prélèvement d'une somme de 2100€ sur le compte 2135 de l'opération 188 abri-bus + encaissement de la recette de 3000€ par l'association de pêche au compte 1328.

11. Ecritures financières

M14 Encaissement chèque Groupama de 5000€ pour le remboursement du dégât de fuel de la mairie.

12. Transfert de crédit de compte à compte

M 49 - Facture CHRIS TP pour un branchement d'eaux usées – somme à inscrire au compte D2315-148 : 1000 € et R 2315 : 1 000 €.

13. Adoption du plan de formation

Mme le Maire rappelle aux membres du Conseil la nécessité de construire et de proposer aux agents de la collectivité un plan de formation qui, conformément aux prescriptions de la loi du 19 février 2007, doit répondre simultanément au développement des agents et à celui de la collectivité. Ce plan va traduire pour une période donnée les besoins de formation individuels et collectifs, il hiérarchisera ces besoins en fonction des capacités financières des budgets successifs concernant nos orientations politiques et ou stratégiques du développement de notre collectivité.

Le conseil municipal valide le principe de plan de formation.

14. Questions diverses évoquées en début de séance

- La **réunion de conseil communautaire** aura lieu à Courmangoux le jeudi 18 novembre 2010 à 20h30 à la salle des fêtes. Présence des élus souhaités.

- **Information panneaux noms de rues et numérotation des maisons :**

L'entreprise FEUR doit intervenir fin novembre pour la pose des numéros en présence de Michel GAILLARD, chaque foyer sera informé par un courrier - Les plaques murales et les panneaux sur

poteaux des noms de rues seront posées ensuite par les employés municipaux aidés par les membres de la commission pour leur localisation. Les habitants ayant une plaque sur leur maison seront prévenus de la pose afin qu'ils puissent être présents au moment des travaux s'ils le désirent. Des lettres seront déposées au fur et à mesure de la pose des numéros dans les boîtes des habitants pour leur indiquer leur nouvelle adresse. Les numéros de maisons sont métrés par rapport à un point donné pour chaque hameau. Toutes les informations officielles (Poste, EDF, GPS...) seront faites par l'entreprise FEUR. Il restera à chaque propriétaire de véhicules à se rendre en Préfecture pour faire changer l'adresse sur sa carte grise (environ 2,50€). Pour modifier l'adresse auprès des diverses administrations, le site Internet : mon.service-public.fr pourra être consulté.

- **Travaux Roissiat :**

Suite à la 1^{ère} réunion de chantier du 27 octobre, un planning prévisionnel des travaux a été fait (distribué en séance). Il est proposé de le distribuer aux riverains en les invitant à une réunion publique le vendredi 26 novembre à 19h30 au restaurant du Candi à Roissiat.

Démarrage des travaux le 15 novembre par le changement de la conduite d'eau potable. Démarrage du chantier par le bas de Roissiat côté boulangerie jusqu'à fin février.

Ensuite débiteront les travaux d'eaux usées pour 3 mois.

Puis les travaux sécurité pourraient débiter mais ce sera suivant le résultat de l'appel d'offres de l'assainissement.

La couche de roulement est prise en charge par le Conseil Général à l'automne 2011.

Concernant l'enfouissement des réseaux Télécom et EDF du bas de Roissiat, la décision sera prise après le résultat de l'appel d'offres de l'assainissement.

- **Opération 1^{ère} page bibliothèque :**

Elle aura lieu le 19 mars 2011. L'action sera réalisée en partenariat avec PRESSIAT et VERJON comme l'an passé. Des animations sont prévues, à valider par la commission bibliothèque.

Un bilan de la bibliothèque municipale Bernard Clavel pour l'année 2010 a été présenté. Celui-ci a été distribué à chaque conseiller.

- **Mont Myon :**

Pressiat nous invite à participer à une réunion pour évoquer l'accès au Mont Myon devenu très dangereux. La CCTER est invitée au débat du fait que l'entretien du chemin côté Pressiat a été transféré. Il est rappelé que le chemin côté Courmangoux a été déclassé.

Du fait de l'intérêt du site au-delà des communes et de la communauté, une réflexion d'ensemble est à prévoir. Il est demandé à la commission de faire ressortir toutes les transactions sur ce lieu depuis 1960.

- **Information sur le coût de la redevance pollution de l'eau pour 2011**

L'agence de l'eau nous informe de la redevance applicable aux factures d'eau et d'assainissement pour la modernisation des réseaux de collecte et sur la pollution de l'eau :

Année	Taux pollution	Taux modernisation réseaux collecte
2009	0.076	0.052
2010	0.114	0.078
2011	0.168	0.120

Fin de réunion à 23 h 30 - Prochaine réunion vendredi 17 décembre 2010 à 20h.